

LONGE C'AULT

Compte rendu de l'assemblée générale 29 juin 2018

Ordre du jour

- Rapport moral.
- Rapport financier 2017/2018.
- Prévisions/tendances 2018/2019.
- Porter l'adhésion annuelle à 80€.
- Proposer une licence unique couvrant toutes les activités.
- Pour l'été 2019, proposer une licence estivale de 60€.
- Proposer une licence mono parentale pour les enfants mineurs, licence qui coûterait 3,60€ en plus de la licence du père ou de la mère.
- Proposer de prendre un abonnement à la revue de la FFR accessible au vestiaire.
- Proposer la vente de Cartes Cadeaux donnant droit à des sorties.
- Questions diverses
- Élection des membres du conseil d'administration
- le nouveau CA désigne les membres du bureau

Déroulement

L'AG s'est déroulée à la base nautique d'Ault à 18h le 29 juin 2018.

Étaient présents : 12 membres actifs et 7 membres représentés sur un total de 45 membres inscrits.

L'AG a été fermée à 19h30.



Photo de groupe au départ du 5 km Cayeux-Ault

Rapport moral

Jocelyne

C'était notre première année en tant que « Longe C'Ault », association indépendante. Nos dettes ont été absorbées et notre bilan financier bénéficiaire. Ce premier résultat a été obtenu grâce à votre participation aux baptêmes et aux autres activités. Remerciements à tous.

Nos succès

♦ En septembre les 3.5.7 Cayeux - Ault : grande manifestation avec 8 clubs des Hauts-de-France, soit une quarantaine de participants. Nous faisons partie des 5 clubs organisateurs de manifestations des Hauts-de-France avec Boulogne, Calais, Bray-Dunes et Gravelines. Bravo à tous.

♦ La manifestation interclub d'avril : après la trêve hivernale, un weekend de sport : longe côte 35 personnes, gala 30 personnes, marche nordique 18 personnes. Tout s'est bien passé, compliments à tous ceux qui ont participé.

♦ Le 3,5 km du 20 mai : accueil de 11 adhérents et 10 Calaisiens dont la quinte championne de France 2017. Belle prestation des Calaisiens qui ont su en vrais sportifs s'adapter à la vitesse des autres longes en faisant des aller-retour. Sur la plage, nous avons reçu leurs félicitations pour l'organisation et

la sécurité de la manifestation. Plus tard d'autres remerciements pour le reportage photo réalisé par Sylvain. Ce type de manifestation nous fait une excellente publicité dans les autres clubs.

- ✦ Accueil de groupes de marcheurs pour longer, et une sortie rando santé : bons retours de ces groupes qui commencent à revenir d'une année sur l'autre.
- ✦ Formation : nous avons continué le programme de formation des encadrants, ce qui donne aujourd'hui : 3 animateurs de marche nordique, 4 directeurs de sortie longue côte et 2 directeurs de sortie stagiaires. Soit 9 diplômés sur une trentaine de licenciés.

Nos points faibles

- ✦ Organisation de rando douces : proposées et planifiées cette année, elles n'ont pas connu de succès, toutes ont été annulées.
- ✦ Organisation de manifestations et accueil des groupes ou clubs : difficile de savoir qui est disponible pour organiser et animer ces sorties. Nous n'avons pas cherché à envoyer des invitations aux clubs de peur de ne pas pouvoir encadrer sérieusement les sorties. C'est regrettable, car outre l'aspect financier on gagne à apprendre les techniques ou connaître les bons côtés et les difficultés des autres clubs.
- ✦ Sorties longue côte : réfléchir sur un rôle d'animateur de longue, qui donnerait le rythme de la longue en plus de celui de directeur de sortie qui assure la sécurité et doit rester en retrait.
- ✦ Formation des nouveaux Directeurs de sortie : le nouveau cycle de formation prévoit un tutorat des directeurs de sortie stagiaires et une participation active de ceux-ci aux sorties de longue côte. Les directeurs de sortie plus anciens sont donc sollicités pour céder la supervision des sorties aux DS stagiaires lorsque cela est possible, et d'assister les DS stagiaires avec un bon esprit d'équipe.
- ✦ La participation des longeurs aux sorties « marche nordique » ou « rando » ne se fait plus comme cela a été le cas en 2016. Un sujet à creuser.
- ✦ La trêve hivernale a été mal vécue lors des belles journées d'hiver et la reprise a été particulièrement douloureuse pour certains. Au lieu d'un arrêt total d'activité, une réduction à une sortie par semaine le samedi ou le dimanche en fonction de la météo et des marées serait préférable.

Objectifs

- ✦ Avec de nouveaux licenciés plus sportifs, on doit s'interroger sur des sorties orientées « longez zen ou loisir » et des sorties orientées « longez sportive », voire se donner la capacité de faire les deux en parallèle.
- ✦ Pour continuer à évoluer, il faudra accompagner les encadrants en formation et sélectionner des candidats pour les formations 2018/2019. Les encadrants plus anciens seront sollicités pour accompagner les nouveaux et les inclure dans le planning des Directeurs de sortie.
- ✦ La fédération cherche à promouvoir la rando santé ou la longue santé. Nous pouvons en profiter pour former Marie Cailleux qui est aussi infirmière et pompière. Bien que nos essais de rando santé n'aient pas été probants, on peut imaginer accueillir en longue côte des personnes obèses qui désireraient pratiquer un sport.

Vote

Il est procédé au vote à main levée concernant ce rapport moral : Approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Rapport financier

Le rapport financier a été arrêté au 15 juin 2018 et couvre la période 2 juin 2017 au 15 juin 2018.

La trésorière Edwige Azzopardi présente et détaille les différents postes du compte de résultat 2017/2018.

Compte de résultat 2017-2018

Charges

objet	Exercice 2017-2018
Formation	1 373,57 €
Fournitures	286,86 €
frais de réception	1 781,55 €
Assurance	303,06 €
Achats équipements	2 842,44 €
Redevances	818,00 €
Dons	365,99 €
Frais divers	145,00 €
Charges d'exploitation	7 916,47 €
Charges exceptionnelles	0,00 €
Report déficit exercice antérieur	0,00 €
Total des charges 2017-2018	7 916,47 €
Solde créditeur	2 305,82 €
Total général	10 222,29 €

Produits

objet	Exercice 2017-2018
Adhésions	2 520,00 €
Abonnements	900,00 €
Cotisations	440,00 €
prestations externes	1 547,50 €
prestations sportives	2 855,00 €
Revente matériel aux adhérents	221,24 €
Subventions et dons	1 738,55 €
Produits d'exploitation	10 222,29 €
Produits exceptionnels	0,00 €
Report des ressources exercice antérieur	0,00 €
Total des produits 2017-2018	10 222,29 €
total général	10 222,29 €

Le solde en banque était de 1440€, nous avons 875€ de chèques non débités et 714€ de remise bancaire non encaissé au jour de l'arrêt des comptes.

La situation est saine. Edwige indique que dans la projection pour l'année à venir il n'y a pas de subvention attendue et que nous devrions moins investir en achat d'équipements.

Rapport du commissaire aux comptes

Lecture du rapport de M. Lucien Quillent notre commissaire aux comptes.

En synthèse : toutes les écritures ont pu être vérifiées, les documents justificatifs étant parfaitement classés et étiquetés par Edwige.

En conclusion du rapport : *C'est en toute quiétude que j'engage ma responsabilité sur la véracité des comptes de l'association. Lucien Quillent*

Vote :

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Tarif des adhésions 2018/2019

La réduction des dépenses d'équipement et l'espérance que nous ferons autant de baptêmes et de sorties que l'année précédente permettent de proposer une adhésion annuelle à 80€ au lieu de 110€. L'adhésion inclut la licence et assurance FFRando, la participation aux frais et aux investissements du club.

Vote

Le nouveau tarif des adhésions annuelles est fixé à 80€ à l'unanimité des présents et des représentés.

Adhésion unique

L'adhésion annuelle couvre toutes nos activités sportives, il n'y aura pas d'adhésion spécifique à la marche nordique.

Vote

Le principe de l'adhésion unique est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

Adhésion estivale

Pour l'été 2019, proposer une adhésion estivale de 60€ pour les mois de juin, juillet et août. Ce type d'adhésion a été souhaité l'an passé par plusieurs adhérents ou visiteurs.

Vote

Le principe de l'adhésion estivale est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

Licence monoparentale

La FFRando propose une licence monoparentale pour les enfants mineurs, licence qui coûterait 3,60€ en plus de la licence du père ou de la mère.

Discussion autour de cette proposition :

- ✦ ceci concernera les enfants mineurs mesurant au moins 1,50 m de hauteur. Ce qui est un minimum pour le long côté.
- ✦ L'assemblée a une difficulté en ce qui concerne le terme « monoparental », doit-il être pris au sens commun : mère ou père élevant seul son enfant, ou avec un sens plus large : mère ou père seul licencié et marié ou pacsé.
- ✦ Inclure l'obligation au parent unique d'être présent lors de la sortie de l'enfant mineur.
- ✦ D'un point de vue général, la situation familiale de l'adhérent n'est pas une information que nous souhaitons connaître ou contrôler.

Vote

L'assemblée délègue au bureau le soin d'approfondir cette proposition avant de proposer une adhésion monoparentale l'an prochain.

Abonnement

Proposer de prendre un abonnement à la revue de la FFRando accessible au vestiaire. L'abonnement coûte 8 € par an pour 4 numéros. La revue pourrait être consultable au vestiaire.

Vote

L'abonnement est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

Carte cadeau

Créer des cartes cadeaux pour un baptême ou un abonnement.

Vote

La création de cartes cadeaux est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.

Questions diverses

Assurance des adhérents déjà licenciés ailleurs

Les adhérents qui possèdent déjà une licence sportive sont donc déjà assurés :

- ♦ Si la licence est celle de la FFRando prise dans un autre club, le coût de la licence FFRando sera déduit de notre coût d'adhésion annuelle.
- ♦ Si l'assurance est celle d'une autre fédération sportive, ce sera au demandeur de montrer que les risques aquatiques sont déjà inclus. Le demandeur aura beaucoup plus de facilités pour obtenir cette information que le secrétariat Longe C'Ault. Si le bureau accepte cette assurance, le demandeur devra payer notre coût d'adhésion annuelle moins le coût de la licence FFRando.

Autres éléments discutés :

- ♦ Les visiteurs même s'ils appartiennent à la FFRando paient le prix d'une sortie.
- ♦ Lors des interclubs et autres manifestations à notre initiative, les visiteurs paient le forfait demandé sur l'invitation et la location du matériel quand ils la demandent.

Proposition

Les adhérents déjà assurés pour les risques aquatiques dans un club sportif paieront notre coût d'adhésion annuelle moins le coût de la licence FFRando.

Vote

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.

Élection des membres du Conseil d'administration

Démissions

Conformément à l'article 13 des statuts de l'association, 1/3 des membres du CA doivent poser leurs démissions et, s'ils le désirent, peuvent se représenter au vote des adhérents. Cette année, 3 des 9 membres sont concernés.

Jocelyne, Marie-Jo et François proposent leur démission du CA conformément à l'article 13.

Martine Meaux souhaite démissionner du CA étant déjà très engagée dans d'autres activités. Elle précise souhaiter continuer à participer à l'organisation des manifestations lorsqu'elle sera présente.

- ♦ Lilianne Marisal par email présente sa démission du CA pour raison professionnelle à condition que la relève soit assurée. Jocelyne lit le texte de son message à l'assemblée. 2 personnes ayant posé leur candidature la démission peut être acceptée.

Vote

Les démissions ne font pas l'objet d'un vote.

Élections du conseil d'administration

Marie-Jo Mortier ne souhaitant pas se représenter.

Jocelyne Dubus, François Dubus, Marie Cayeux et Fabien Devisme sont proposés au vote des adhérents :

- ♦ Jocelyne : réélue à l'unanimité des présents et représentés
- ♦ François : réélu à l'unanimité des présents et représentés
- ♦ Marie : élue à l'unanimité des présents et représentés
- ♦ Fabien : élu à l'unanimité des présents et représentés

Élection du bureau

Seuls 3 membres du conseil d'administration nouvellement élu étant présents, la présidente propose de conserver les postes actuels et d'organiser une réunion de CA dès que possible avec tous les membres du CA pour élire les membres du bureau.

Dans l'intervalle, le bureau par intérim est :

- ♦ Présidente : Jocelyne Dubus
- ♦ Trésorière : Edwige Azopardi
- ♦ Secrétaire : François Dubus

Fermeture de l'AG

L'ordre du jour étant épuisé, l'AG est close à 19h30, place au pot de l'amitié.